# ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL ÉTATS FINANCIERS

31 MAI 2023

# ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL ÉTATS FINANCIERS 31 MAI 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	I - 3
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 17
Renseignements complémentaires	18 - 19



Tél./Tel: 514-875-2865 Téléc./Fax: 514-866-0247

www bdo ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP Place du Canada 1010, rue De La Gauchetière Ouest, 3e étage

Montréal QC H3B 2S1 Canada

ī

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de l'Université McGill

#### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association étudiante de l'Université McGill (l'« AEUM », ou l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2023, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mai 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'AEUM tire ses produits d'opérations de trésorerie et l'intégralité de ces opérations ne peut être auditée de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'AEUM. De plus, l'AEUM n'a pas consolidé les comptes du Centre de Garderie SSMU Inc., organisme sans but lucratif sur les opérations et le déploiement des ressources duquel l'AEUM est réputée exercer un contrôle. Selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, l'AEUM doit présenter l'organisme sans but lucratif sur lequel elle détient un contrôle en consolidant l'organisme contrôlé dans les états financiers ou en présentant le total des actifs, des passifs et des soldes de fonds au 31 mai 2023, en plus des produits, des charges et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux produits comptabilisés, à l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mai 2023 et 2022, aux actifs aux 31 mai 2023 et 2022 et aux soldes de fonds au 1er juin et au 31 mai pour les exercices 2023 et 2022. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2022 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



#### Autre point

Les états financiers de l'AEUM pour l'exercice terminé le 31 mai 2022 ont été audités par le cabinet FL Fuller Landau S.E.N.C.R.L., qui exerce désormais ses activités au sein de BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L. et qui a exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers pour la raison décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » le 21 novembre 2022.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière:
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Montréal, le 30 novembre 2023

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133595

# ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MAI 2023

				Fonds de				
				réserve				
			Fonds de	pour le régime		Fonds pour		
	F	Fonds de	•	de soins de santé	Fanda a souls	l'immeuble du Centre	Takal	T-4-1
	Fonds d'administration	réserve pour les immobilisations	les prix de distinction	et de soins dentaires	Fonds pour la vie étudiante	Centre Universitaire	Total 2023	Total 2022
	d administration \$	### \$	distinction \$	dentaires \$	vie etudiante \$	Universitaire \$	2023 \$	\$
	Ψ			Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ
Court terme			ACTIF					
Trésorerie et équivalents de								
trésorerie (Note 3)	1 032 722	115 721	6 336	_	_	_	1 154 779	I 460 367
Créances clients (Note 4)	440 038	-	-	_	_	_	440 038	231 491
Montant dû par le Centre de Garderie SSMU	110 030						110 000	231 171
Inc. (Note 5)	I 473	_	_	_	_	_	I 473	I 470
Intérêts à recevoir	5 151	_	_	5 151	_	16 882	27 184	25 888
Placements (Note 6)	1 000 000	3 375 406	459 704	1 000 000	_	800 000	6 635 110	9 006 696
Stock	17 499	-	-	-	_	-	17 499	11 602
Charges payées d'avance	119 527	_	-	608 056	_	-	727 583	152 014
Montant à recevoir d'autres fonds (Note 7)	-	-	-	1 124 212	1 475 016	412 789	3 012 017	2 005 272
	2 6 1 6 4 1 0	3 491 127	466 040	2 737 419	1 475 016	1 229 671	12 015 683	12 894 800
Immobilisations (Note 8)	-	5 266 111	-	-	-	-	5 266 111	5 472 973
	2616410	8 757 238	466 040	2 737 419	I 475 016	1 229 671	17 281 794	18 367 773
			PASSIF					
Court terme								
Créditeurs et charges à payer (Note 9)	943 026	-	-	-	-	47 495	990 521	I 435 459
Produits reportés	89 956	-	-	-	-	-	89 956	54 60 1
Tranche à court terme de la dette à long								
terme (Note 10)	-	243 648	-	-	-	-	243 648	2 858 087
Montant à verser à d'autres fonds (Note 7)	I 583 428	I 427 445	1 144	-	-	-	3 012 017	2 005 272
	2616410	1 671 093	1 144	-	-	47 495	4 336 142	6 353 419
Dette à long terme (Note 10)	-	3 180 089	-	-	-	-	3 180 089	832 448
	2616410	4 851 182	l 144	-	-	47 495	7 516 231	7 185 867
		SOLDE	S DE FONDS					
Fonds investis en immobilisations	<u>-</u>	I 842 374	-	_	_	_	I 842 374	I 782 438
Fonds grevés d'une affectation interne	_	2 063 682	464 896	2 737 419	1 475 016	1 182 176	7 923 189	9 399 468
Fonds non affectés			-			-	-	-
	-	3 906 056	464 896	2 737 419	1 475 016	1 182 176	9 765 563	11 181 906
	2616410	8 757 238	466 040	2 737 419	I 475 016	1 229 671	17 281 794	18 367 773
	=							

Éventualités (Note 11)

Engagements (Note 12)

Pour le conseil d'administration,

# ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2023

	Fonds d'administration (Tableau A) \$	Fonds de réserve pour les immobilisations \$	Fonds de réserve pour les prix de distinction \$	Fonds de réserve pour le régime de soins de santé et de soins dentaires \$	Fonds pour la vie étudiante \$	Fonds pour l'immeuble du Centre Universitaire \$	Total 2023 \$	Total 2022 \$
Produits								
Frais étudiants	2 848 767	33 377	_	5 985 623	_	397 278	9 265 045	8 165 579
Bar étudiant Gerts	362 338	_	_	_	_	_	362 338	311 794
Activités liées à l'immeuble du Centre Universitaire	397 791	_	_	_	_	_	397 791	169 989
Administration générale (Note 13)	146 738	_	_	_	_	_	146 738	114 699
Financement	1 014 382	-	-	-	-	-	1 014 382	889 978
Programmation	147 319	_	_	_	_	_	147 319	66 876
Publications et communication	33 969	_	_	_	_	_	33 969	27 916
Services	I 429 967	_	_	_	_	_	1 429 967	1 293 505
Produits financiers	- 127707	153 047	24 453	82 956	_	25 509	285 965	170 449
Gain réalisé (perte réalisée) sur la cession de placements	_	(4 504)	-	-	_	-	(4 504)	86 412
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur les placements	_	(142 759)	(30 929)	_	_	_	(173 688)	(522 118
Clubs - gain net	26 095	(112737)	(30 727)	_	_	_	26 095	286 118
	6 407 366	39 161	(6 476)	6 068 579	-	422 787	12 931 417	11 061 197
Charges Bar étudiant Gerts	619 302					_	619 302	423 548
Activités liées à l'immeuble du Centre Universitaire	925 372	-	-	-	-	- 284 545	1 209 917	802 060
	925 372	-	-	5 370 070	-		5 370 070	4 601 390
Primes d'assurance-maladie pour étudiants	2 325 242	-	-	3 3/0 0/0	-	-		1 720 873
Administration générale		-	-	-	-	-	2 325 242	
Gouvernance	1 075 269	-	-	-	-	-	1 075 269	633 373
Financement	634 472	-	-	-	850 768	-	I 485 240	957 969
Programmation	235 061	-	-	-	-	-	235 061	95 341
Publications et communication	34 686	-	-	-	-	-	34 686	17 552
Services	962 003	-	-	-	568 824	-	I 530 827	1 265 369
Amortissement des immobilisations	-	265 425	-	-	-	-	265 425	320 711
Frais de gestion de placements	-	36 617	-	-	-	-	36 617	39 459
Prix de distinction décernés	-	-	12 312	-	-	-	12 312	9 030
Intérêts sur la dette à long terme		147 792	-	<u>-</u>		<u>-</u>	147 792	143 886
	6 811 407	449 834	12 312	5 370 070	1 419 592	284 545	14 347 760	11 030 561
	(404 041)	(410 673)	(18 788)	698 509	(1 419 592)	138 242	(1 416 343)	30 636
Soldes des fonds, au début de l'exercice (Note 15)	` -	5 778 432	483 684	2 038 910	Ì 836 946	I 043 934	ÌI 181 906	11 151 270
Virements interfonds (Note 7)	404 041	(1 461 703)	-	-	1 057 662	-	•	-
Soldes des fonds, à la fin de l'exercice		3 906 056	464 896	2 737 419	I 475 016	1 182 176	9 765 563	11 181 906

# ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges Éléments sans incidence sur la trésorerie	(1 416 343)	30 636
Amortissement des immobilisations	265 425	320 711
Perte réalisée (gain réalisé) sur la cession de placements	4 504	(86 412)
Perte non réalisée (gain non réalisé) sur les placements	173 688	522 118
	(972 726)	787 053
Variation nette des éléments hors caisse liés au		
fonctionnement Créances clients	(208 547)	(125 232)
Stock	(5 897)	(9 639)
Intérêts à recevoir	(1 296)	(15 789)
Montant dû par le Centre de Garderie SSMU Inc.	(3)	(1 470)
Montant dû par d'autres fonds	(1 398 494)	560 868
Charges payées d'avance	(575 569)	(75 279)
Créditeurs et charges à payer	(444 938)	(122 730)
Produits reportés	35 355	13 340
Montant à verser à d'autres fonds	I 398 494	(560 868)
Montant à verser au Centre de Garderie SSMU Inc.	-	(56 408)
	(1 200 895)	(393 207)
	(2 173 621)	393 846
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(58 562)	(81 147)
Acquisition de placements	(9 969 704)	(8 711 033)
Produits tirés de la cession de placements	12 163 097	8 531 079
	2 134 831	(261 101)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(266 798)	(261 846)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents		
de trésorerie	(305 588)	(129 101)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	I 460 367	I 589 468
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	I 154 779	I 460 367
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	I 154 779	I 459 656
Dépôts à terme	-	711
	I 154 779	I 460 367

#### 1. Nature des activités de l'organisme

L'Association étudiante de l'Université McGill (l'« AEUM ») a été constituée sous le nom de Centre étudiant de l'Université McGill le 19 août 1992 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Le 1er juin 2007, le Centre étudiant de l'Université McGill a fusionné avec l'Association étudiante de l'Université McGill. Par conséquent, l'AEUM a continué d'exercer sous le nom de l'Association étudiante de l'Université McGill.

L'AEUM est un organisme sans but lucratif dont la mission est de fournir différents services aux étudiants de l'Université McGill. L'organisme est exonéré des impôts sur le revenu.

#### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »), conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées régulièrement et des ajustements sont apportés aux résultats, le cas échéant, au cours de l'exercice où ils sont connus.

#### Comptabilité par fonds

Le Fonds d'administration comptabilise les ressources non affectées qui sont disponibles pour les activités de fonctionnement générales de l'AEUM. Des ressources grevées d'affectations destinées aux activités pour lesquelles aucuns fonds n'ont été affectés y sont aussi comptabilisées.

Le Fonds de réserve pour les immobilisations a été créé en 1985 dans le but de couvrir et de comptabiliser le coût de certaines dépenses importantes en immobilisations. Le capital de ce Fonds provient de transferts effectués à partir du Fonds d'administration jugés nécessaires pour garantir l'entretien d'un ensemble d'immobilisations approprié.

Le Fonds pour les prix de distinction a été créé en 1990 dans le but de générer des revenus pour financer les prix de distinction de l'AEUM.

Le Fonds de réserve pour le régime de soins de santé et de soins dentaires a été créé en 2007 pour assurer la stabilité des coûts associés aux soins de santé des étudiants. L'excédent des cotisations au régime de l'AEUM doit être conservé dans ce Fonds en fin d'exercice.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds pour la vie étudiante a été créé en mars 2010 dans le but d'améliorer la vie étudiante sur le campus et de veiller à ce que les ressources inutilisées provenant d'autres fonds puissent être utilisées dans les années à venir. Le capital du Fonds pour la vie étudiante est constitué de ressources inutilisées provenant d'autres fonds secondaires et connexes, notamment de frais internes, de services de l'AEUM, de services autres que ceux de l'AEUM, de frais des associations étudiantes affiliées et du Fonds Gerts pour la vie étudiante.

Le Fonds pour l'immeuble du Centre Universitaire a été créé en octobre 2014 lors de la détermination des frais liés à l'immeuble du Centre Universitaire de l'AEUM afin d'assurer que tout excédent de droits de scolarité soit réservé et affecté au paiement des loyers futurs.

#### Comptabilisation des produits

Les frais étudiants, les activités liées à l'immeuble du Centre Universitaire, l'administration générale, le financement, la programmation ainsi que les produits tirés des services sont comptabilisés comme produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits générés par le bar étudiant Gerts sont comptabilisés par l'AEUM quand les services sont rendus ou que les biens sont vendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits financiers tirés de ressources qui seront utilisées pour des activités grevées d'affectations sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds affecté approprié et dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés.

Les produits reportés comprennent des produits tirés de la location, de la publicité et de commandites reçus d'avance.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'AEUM consiste à inclure ses soldes bancaires dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les découverts bancaires dont les soldes fluctuent fréquemment entre solde positif et solde à découvert ainsi que les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à compter de la date d'acquisition.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

	<u>Taux ou périodes</u>
Immeuble	40 ans
Améliorations de l'immeuble	I0 ans
Équipement	20 %
Mobilier et agencements	20 %
Matériel informatique	20 %
Logiciel informatique	50 %

## Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations amorties sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable des actifs excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur cession éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers

#### Évaluation initiale

L'AEUM évalue initialement ses actifs et passifs financiers créés ou échangés dans le cadre d'opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans le cadre d'opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût, exception faite des opérations entre parties dont la seule relation avec l'AEUM repose sur leur statut de membre de la direction.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, à l'exception des paiements d'intérêts et de dividendes et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'AEUM dans le cadre de l'opération.

#### Évaluation ultérieure

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des titres de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats au cours de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts à terme, des créances clients, des intérêts à recevoir, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Les montants à verser à d'autres fonds ou à recevoir d'autres fonds sont comptabilisés au coût.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les actions dans des sociétés cotées.

#### Dépréciation

L'entité doit déterminer s'il existe ou non des indices que les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement ont subi une perte de valeur. Si c'est le cas, l'AEUM détermine qu'un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs a eu lieu et doit comptabiliser une réduction de la valeur à l'état des résultats. Lorsque les circonstances de la perte de valeur sont atténuées ou cessent d'exister, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait jamais été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé à l'état des résultats.

#### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Apports de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à soutenir l'AEUM afin d'assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

## 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde de la trésorerie au 31 mai 2023 comprend une somme de 520 559 \$ (2022 - 500 362 \$) affectée à l'utilisation de divers clubs de l'AEUM à l'interne.

#### 4. Créances clients

	2023 \$	2022 \$
Créances clients Taxes de vente à recevoir	315 988 124 050	210 951 20 540
Taxes de vente à recevoir	440 038	231 491

## 5. Montant dû par le Centre de Garderie SSMU Inc.

Les montants dus par le Centre de Garderie SSMU Inc., garderie dont l'AEUM détient le contrôle, ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et ne sont pas assortis de modalités de remboursement.

#### 6. Placements

	2023	2022
	\$	\$
Fonds d'administration		
Certificats de placement garantis encaissables, arrivés à échéance pendant l'exercice	_	250 000
Certificats de placement garantis non rachetables, au taux de		250 000
4,00 %, arrivant à échéance en juillet 2023	1 000 000	
	1 000 000	250 000
	2023	2022
	\$	\$
Fonds de réserve pour les immobilisations  Actions de sociétés cotées  Certificats d'bligations de sociétés  Certificats de placement garantis encaissables arrivés à échéance pendant l'exercice	1 258 259 2 117 147 -	1 348 394 2 215 537 680 000
	3 375 406	4 243 931
Au 31 mai 2023, les obligations de sociétés rachetables portaient in 4,45 % (2022 - 4,46 %). Ces obligations arrivent à échéance à différence de la company		
	2023	2022
	\$	\$
Fonds de réserve pour les prix de distinction		
Certificats d'obligations de sociétés	459 704	469 565

Au 31 mai 2023, les obligations de sociétés rachetables portaient intérêt au taux moyen pondéré fixe de 4,91 % (2022 - 4,91 %). Ces obligations arrivent à échéance à différentes dates entre 2025 et 2082.

#### 6. Placements (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de réserve pour le régime de soins de santé et de soins dentaires		
Certificats de placement garantis encaissables, arrivés à échéance pendant l'exercice	-	3 048 200
Certificats de placement garantis non rachetables, au taux de 4,00 %, arrivant à échéance en juillet 2023	1 000 000	
	1 000 000	3 048 200
	2023	2022
	\$	\$
Fonds pour l'immeuble du Centre Universitaire		
Certificats de placement garantis encaissables, arrivés à		
échéance pendant l'exercice	-	995 000
Certificats de placement garantis rachetables, au taux de		
3,95 %, arrivant à échéance en novembre 2023	800 000	
	800 000	995 000

#### 7. Montant à verser à d'autres fonds ou à recevoir d'autres fonds

Tout écart entre les résultats nets réels et les chiffres prévus au budget du Fonds d'administration provenant du Comité de financement, des services, des clubs et des associations étudiantes affiliées est transféré au Fonds pour la vie étudiante à la fin de l'exercice, une fois que les exigences du Fonds de réserve pour les immobilisations sont respectées. Lorsque les charges excèdent les produits dans le Fonds d'administration, des fonds doivent être transférés du Fonds de réserve pour les immobilisations sur une base annuelle.

Au 31 mai 2023, une perte de 1 200 174 \$ (2022 - perte de 51 086 \$) dans le Fonds d'administration a été compensée à partir du Fonds de réserve pour les immobilisations et un montant de 796 133 \$ (2022 - 1 420 386 \$) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds pour la vie étudiante.

Un montant de 261 529 \$ a été transféré du Fonds de réserve pour les immobilisations au Fonds pour la vie étudiante pour assurer une réaffectation appropriée des fonds affectés à la santé.

Les montants à verser à d'autres fonds ou à recevoir d'autres fonds ne sont pas assortis de modalités de remboursement précises, ne sont pas garantis et ne portent pas intérêt.

## 8. Immobilisations

			2023	2022
	A	Amortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	730 286	-	730 286	730 286
Immeuble	4 851 178	568 353	4 282 825	4 404 104
Améliorations de l'immeuble	801319	730 946	70 373	118 425
Équipement	921 479	813 615	107 864	111 660
Mobilier et agencements	251 996	212 226	39 770	51 693
Matériel informatique	238 219	207 760	30 459	29 244
Logiciel informatique	308 524	303 990	4 534	27 561
	8 103 001	2 836 890	5 266 111	5 472 973

# 9. Créditeurs et charges à payer

	2023	2022
	\$	\$
Primes d'assurance-maladie pour étudiants	-	748 687
Charges à payer et autres créditeurs	973 771	643 118
Retenues à la source et sommes à remettre à l'État	16 750	43 654
	990 521	I 435 459

## 10. Dette à long terme

	2023	2022
	\$	\$
Dette à long terme, renouvelée au cours de l'exercice courant, assortie de nouvelles modalités	-	2 714 476
Dette à long terme, renouvelée au cours de l'exercice, assortie de nouvelles modalités, devant être remboursée par versements mensuels de 23 358 \$, y compris les intérêts calculés au taux fixe de 6,92 %, arrivant à échéance le 13 mars 2025. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang de 3 200 000 \$ sur la propriété située au 3501, rue Peel à Montréal, Québec. Au 31 mai 2023, la valeur comptable nette de la propriété (terrain et immeuble) est de 3 889 814 \$.	2 592 218	-
Dette à long terme, devant être remboursée par versements mensuels de 14 882 \$, y compris les intérêts calculés au taux fixe de 3,84 %, arrivant à échéance le 30 mars 2027 dont le paiement final s'élève à 242 875 \$. Le prêt est garanti par les améliorations apportées à l'immeuble situé au 3501, rue Peel à Montréal, Québec, dont le total est de 1 214 375 \$. Au 31 mai 2023, la valeur comptable nette des actifs garantis comptabilisés dans les immobilisations est de 1 123 297 \$.	831 519	976 059
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2 422 727	2 (00 525
Tranche à court terme de la dette à long terme	3 423 737 243 648	3 690 535 2 858 087
	3 180 089	832 448

Les remboursements de principal de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u> </u>
2024	243 648
2025	2 651 920
2026	161 116
2027	367 053

#### II. Éventualités

Pendant l'exercice, un groupe de sociétés et d'individus a intenté contre l'AEUM une action en justice d'un montant de 971 000 \$ plus les intérêts et une indemnité supplémentaire. L'AEUM a contesté cette réclamation et a l'intention de présenter une défense. Le règlement définitif de ce litige ne peut être estimé pour le moment et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers à cet égard.

De plus, un ancien dirigeant a intenté contre l'AEUM une action en justice d'un montant de 700 500 \$, plus les intérêts et une indemnité supplémentaire. L'AEUM a contesté cette réclamation et a l'intention de présenter une défense. Le règlement définitif de ce litige ne peut être estimé pour le moment et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers à cet égard.

## 12. Engagements

L'AEUM a conclu un contrat de location d'équipement arrivant à échéance en juin 2024 et un contrat pour la licence d'un logiciel et la prestation de services se terminant en mars 2026. Les versements prévus pour les trois prochains exercices sont les suivants :

	Ψ
2024	33 613
2025	31 600
2026	26 333

#### 13. Opérations entre apparentés

Les produits administratifs reçus du Centre de Garderie SSMU Inc., garderie dont l'AEUM détient le contrôle, sont inclus dans le poste Administration générale et s'élèvent à 6 000 \$ (2022 - 6 000 \$). Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les créances clients sont évaluées au coût qui est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés. Aucun écart n'a résulté de ces opérations.

#### 14. Instruments financiers

#### **Risques financiers**

L'AEUM est exposée à divers risques liés à ses instruments financiers, sans toutefois être exposée à une concentration de risques. L'analyse présentée ci-dessous fournit une évaluation de l'exposition de l'AEUM à ces risques à la date de l'état de la situation financière, soit le 31 mai 2023. Il n'y a pas eu de changements substantiels sur le plan de l'exposition de l'AEUM aux risques liés aux instruments financiers. À moins d'avis contraire, ses objectifs, politiques et procédures pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les évaluer par rapport aux périodes précédentes sont énoncés dans cette note.

#### 14. Instruments financiers (suite)

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. L'AEUM est exposée à ce risque relativement à ses créditeurs et charges à payer et à sa dette à long terme.

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'AEUM est principalement exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations importantes des taux d'intérêt du marché. L'AEUM est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe. Les certificats de placement et la dette à long terme à taux fixe exposent l'AEUM à un risque de juste valeur.

#### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres aux instruments financiers en cause ou à son émetteur ou par des facteurs qui ont une incidence sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'AEUM est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées sur un marché actif.

#### 15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés pour assurer la conformité avec la présentation adoptée pour l'exercice 2023.

#### 16. Chiffres du budget

Tous les chiffres du budget ont été fournis par la direction et n'ont pas été audités ou examinés.

# ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2023

Annexe A

Comparaison de l'état des résultats avec le budget - Fonds d'administration

	2023		2022	
		Budget	Budget	
	Résultats	(non audité -	Résultats	(non audité -
	réels	voir note 16)	réels	voir note 16)
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Frais étudiants	2 848 767	2 700 000	2 676 649	2 410 000
Bar étudiant Gerts	362 338	622 574	311 552	370 762
Activités liées à l'immeuble du				
Centre Universitaire	397 791	229 894	169 989	380 774
Administration générale	146 738	119 164	114 699	96 000
Financement	1 014 382	-	889 978	-
Programmation	147 319	107 700	66 876	154 930
Publications et				
communication	33 969	43 727	27 916	43 727
Services	I 429 967	-	1 293 505	-
Clubs - Gain net	26 095	-	286 360	-
	6 407 366	3 823 059	5 837 524	3 456 193
Charges				
Bar étudiant Gerts	619 302	652 091	423 548	329 464
Activités liées à l'immeuble du				
Centre Universitaire	925 372	l 179 665	545 434	687 662
Administration générale	2 325 242	I 737 I39	1 720 960	I 58I 430
Gouvernance	I 075 269	670 548	633 373	582 628
Financement	634 472	-	325 257	-
Programmation	235 061	176 405	95 341	140 685
Publications et				
communication	34 686	34 836	17 552	14 294
Services	962 003	-	706 759	-
Clubs - Perte nette	-	-	-	-
	6 811 407	4 450 684	4 468 224	3 336 163

# ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2023

Annexe A (suite)

Comparaison de l'état des résultats avec le budget - Fonds d'administration

	2023		2022	
	Résultats réels \$	Budget (non audité - voir note 16) \$	Résultats réels \$	Budget (non audité - voir note 16) \$
	·	·	·	<u>'</u>
Excédent (insuffisance) des				
produits par rapport aux charges				
Frais étudiants	2 848 767	2 700 000	2 676 649	2 410 000
Bar étudiant Gerts	(256 964)	(29 517)	(111 996)	41 298
Activités liées à l'immeuble du	,	,	,	
Centre Universitaire	(527 581)	(949 771)	(375 445)	(306 888)
Administration générale	(2 178 504)	(l <sup>°</sup> 617 975)	(1 606 261)	(1 485 430)
Gouvernance	(1 075 269)	(670 548)	(633 373)	(582 628)
Financement	379 910	-	564 721	-
Programmation	(87 742)	(68 705)	(28 465)	14 245
Publications et				
communication	(717)	8 891	10 364	29 433
Services	467 964	-	586 746	-
Clubs - Gain net	26 095	-	286 360	-
	(404 041)	(627 625)	1 369 300	120 030